

Le contrôle par les clitiques

Alfredo Hurtado

Volume 11, numéro 1, 1981

Théorie syntaxique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602480ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602480ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hurtado, A. (1981). Le contrôle par les clitiques. *Revue québécoise de linguistique*, 11(1), 9–67. <https://doi.org/10.7202/602480ar>

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

Alfredo Hurtado

0. Introduction

Ce travail¹ présente une théorie pour rendre compte des faits de contrôle en espagnol dans une perspective plus large que celle qui a été offerte par les études sur l'anglais. En fait je veux démontrer que dans une langue qui a maximisé l'emploi des clitiques comme contrôleurs, le contrôle du PRO d'un infinitif et le contrôle d'un article ne sont que des instances d'un même phénomène formalisable par un Principe de contrôle par un clitique (en abrégé, *Cl-contrôle*).

Un clitique contrôle le PRO sujet d'un infinitif dans

- (1) Me_i interesa PRO_i resolver este problema.
'Je suis intéressé à résoudre ce problème.'

En outre, un clitique contrôle l'article dans les cas que la grammaire

1. Je tiens à remercier de leurs commentaires Hagit Borer, Heles Conterras, Joseph Emonds, Randall Hendrick, Wendy Wilkins et surtout Gabriel Bès et deux lecteurs anonymes de cette revue. Eliane Bouton, Charles Bouton, Anne Rochette, ainsi que Judith Mc A'Nulty ont eu la patience et l'obligeance de lire et de corriger diverses versions de ce travail.

traditionnelle appelle des "datifs possessifs":

- (2) No le_i paragon el_i sueldo.
'On ne lui a pas payé son salaire.'

Il y a certaines questions sur "la valeur possessive" de l'article en espagnol auxquelles j'essaierai de répondre, mais ce ne sera qu'après avoir examiné les détails du fonctionnement du CI-contrôle que je poserai des questions sur la nature de ce phénomène: y a-t-il des rapports entre la valeur possessive de l'article et l'indexation d'un PRO? Faut-il associer ces phénomènes à la catégorie sémantique de la possession? Pourquoi les datifs seuls sont-ils responsables du contrôle des variables?

Dans la première partie de ce travail, je montrerai qu'il existe en espagnol un clitique vide qui ne peut pas s'interpréter en Forme logique comme une absence pure et simple de clitique, afin de présenter dans la deuxième partie le Principe du CI-contrôle. Certaines des restrictions sur ce principe sont lexicales, d'autres sont non lexicales. Je m'occuperai surtout des restrictions non lexicales et démontrerai dans la troisième partie, où je présente la version définitive du principe, que ces dernières sont analogues aux restrictions sur le contrôle d'un article.

Le cadre théorique général dans lequel s'intègre ce principe est celui des travaux récents de Chomsky, notamment Chomsky (1979a) et (1979b), que je supposerai connus.

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

1. Datif obviatif et absence de datif

Dans les langues à clitiques, il est courant que certains d'entre eux, généralement à la troisième personne du singulier de l'objet, soient représentés par un élément sans contenu phonique. Le mam, langue maya parlée au Guatemala, en offre un exemple typique. L'ordre des éléments dans la phrase verbale est le suivant: aspectif (A) — objet (O) — sujet (S) — verbe (V) — enclitique (E). Les clitiques peuvent être à la première (1), deuxième (2) ou troisième (3) personne du singulier (s) et du pluriel (p) (les exemples sont de England (1975)).

- (3) a. ma chin t tzeeq'a ya
 A 0-1s S-2s V-frapper E-2
 'Tu m'as frappé.'
- b. ma Ø t tzeeq'a ya
 A 0-3s S-2s V-frapper E-2
 'Tu l'as frappé.'
- c. ma qo t tzeeq'a ya
 A 0-1p S-2s V-frapper E-2
 'Tu nous a frappés.'
- d. ma chi t tzeeq'a ya
 A 0-3p S-2s V-frapper E-2
 'Tu les as frappés.'

Le clitique objet est représenté par zéro dans (3b); son absence ne pourrait donc pas s'interpréter comme l'absence pure et simple d'un objet en forme logique.

Dans la première partie de ce travail, je veux montrer qu'une différence de ce genre devra être établie entre (4) et (5), où seule la pre-

mière phrase contient un datif.

- (4) Entregó sus pertenencias.
'Il a donné ses effets personnels.'
- (5) Esta planta no da frutos.
'Cette plante ne donne pas de fruits.'

Examinons tout d'abord ces phrases. Dans (5), le verbe *dar* 'donner' ne présente pas de datif dans cette acception et la phrase ne peut pas recevoir une interprétation du genre de (6).

- (6) Il existe quelqu'un de non spécifié pour lequel il y a une plante qui ne donne pas de fruits².

Dans le cas de (4), par contre, l'interprétation quantifiée est obligatoire: il est certain qu'il existe quelqu'un qui reçoit les effets personnels de celui qui les donne.

Sur le plan théorique, il y a au moins trois façons d'aborder le problème:

- 1) la quantification appropriée de (4) provient d'une inférence logique de la phrase (4) et ne dépend pas nécessairement de l'interprétation des éléments structuraux de la phrase;
- 2) il s'agit d'un mécanisme lexical selon lequel certains arguments des verbes, dans le cas le datif, ne sont représentés par rien dans la structure de surface, ce qui présuppose une théorie dans laquelle l'accès direct aux arguments du verbe est possible;

2. Je ne transcrirai pas les interprétations logiques en termes formels pour éviter des discussions qui pourraient nous éloigner de notre sujet. Je présuppose que le clitique en question est sujet à la règle de Montée du quantifieur (*Quantifier Raising*) de May (1977).

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

3) L'interprétation logique, sans accès direct à la structure interne des unités lexicales, doit se faire à l'aide d'un "élément vide" qui fait partie de la structure de la phrase et qui est soumis aux mêmes conditions que les autres éléments vides dans les structures grammaticales.

De ces trois solutions possibles, je vais développer, brièvement, la troisième, qui me semble avoir des conséquences théoriques assez intéressantes pour la Théorie standard étendue. Je l'appellerai *la solution du clitique obviatif*.

Rien n'empêche, dans le cadre des conférences de Pise, de postuler qu'un PRO engendré en position d'objet indirect reçoit le Cas datif par "Proper Government" (voir Chomsky (1979b)), à condition que ce PRO n'aboutisse pas à un PRO gouverné dans la représentation finale de la phrase. La manière la plus naturelle d'opérer cet effacement du PRO obviatif est de considérer que les traits assignés par le verbe sont aussi présents dans un clitique qui, pour ainsi dire, "absorbe" les traits assignés au PRO par le verbe. Puisque les traits du PRO et les traits du clitiques seront identiques, le PRO peut être effacé sans violer les conditions de récupérabilité. Appelons ce clitique *clitique obviatif* et définissons-le comme l'ensemble des traits de (7).

$$(7) \quad \left[\begin{array}{l} u \text{ personne} \\ u \text{ nombre} \\ \text{datif} \end{array} \right]$$

où l'abréviation *u* signifie non spécifié.

Suivant la suggestion de la quatrième conférence de Pise, la struc-

ture des phrases (5) et (4) avant l'effacement du PRO sera (8a) et (8b). (8c) et (8d) sont comme (4).

- (8) a. Esta planta no da frutos.
'Cette plante ne donne pas de fruits.'
- b. [_{Cl}] Entregó sus pertenencias PRO.
'Il a donné ses effets personnels.'
- c. Los sapos [_{Cl}] repugnan PRO.
'Les crapauds répugnent.'
- d. [_{Cl}] Sorprendió su ausencia PRO.
'Son absence a surpris.'

Etant donné que les Cas sont assignés, tout comme les traits de sous-catégorisation stricte, par le verbe, la règle (9), qui peut être aussi présentée comme un filtre de vérification, introduit ou vérifie l'accord entre le PRO obviatif et le clitique obviatif.

$$(9) \left[\begin{array}{c} V \\ F_i \end{array} \right] \rightarrow [V \alpha V] / \dots \beta^i$$

où F_i représente le symbole complexe contenant les traits de sous-catégorisation et α les traits de l'accord de β , qui à son tour représente le contenu du PRO. La règle suit l'application de "Proper Government", bien entendu. Lorsque $\beta^i =$ obviatif, c'est-à-dire dans (8b, c et d), la règle (9) s'applique, le résultat n'étant pas matérialisé phonétiquement étant donné que l'obviatif est un clitique vide. Le PRO est effacé par la suite. Notons que (8a) n'a pas de PRO et que rien ne s'applique à cette phrase, qui n'est pas interprétée avec un datif obviatif.

Il reste à spécifier l'interprétation des traits u personne et u nombre en Forme logique et à montrer que la notion de clitique obviatif

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

se déduit formellement d'une théorie du contrôle par les clitiques.

1.1 *Les clitiques obviatifs comme variables à quantificateur non spécifié.*

Dans la section précédente, nous avons utilisé d'une manière ou d'une autre le principe (10), qui est une extension de May (1977):

- (10) Tout clitique est lié à un quantificateur en Forme logique (existential ou universel).

La définition de clitique obviatif en termes de quantification devient alors possible:

- (11) Un clitique obviatif n'est pas spécifié quant au type de quantificateur.

La comparaison avec (12) met en relief l'interprétation sémantique de l'absence du clitique dans (8a), car ce n'est que dans (12) que la quantification de la variable correspondant aux clitiques est interprétable avec un quantificateur existentiel:

- (12) a. Le entregó sus pertenencias.
'Il ou elle lui a donné ses effets personnels.'
- b. Los sapos le repugnan.
'Les crapauds lui répugnent.'
- c. Le sorprendió su ausencia.
'Son absence l'a surpris.'

La forme logique de ces phrases est (13):

- (13) a. Il existe quelqu'un, défini ailleurs, tel que x lui a donné ses effets personnels.
- b. Il existe quelqu'un, défini ailleurs, tel que les crapauds lui répugnent.
- c. Il existe quelqu'un, défini ailleurs, tel que l'absence de x l'a surpris.

Lorsque le clitique n'est pas obviatif, l'interprétation "il ou elle a donné ses effets personnels à tous", "les crapauds sont répugnants pour tout le monde" ou "son absence a été une surprise pour tous ceux qui sont allés à l'assemblée", qui est possible pour (8b, c et d), devient impossible³.

Dans quel sens l'obviatif est-il donc non spécifié? Il est non spécifié en ce qui concerne la quantification.

Il est évident qu'il n'est pas nécessaire de postuler que *obviatif* est un des traits absorbé par le clitique, car l'interprétation de l'ensemble de traits [*u* personne, *u* nombre] suffit à expliciter la quantification non spécifiée. Ce qui reste important est que les clitiques obviatifs, suivant la règle d'absorption de traits proposée par Chomsky, sont toujours en rapport avec un PRO gouverné par le verbe⁴ et que leur interprétation en Forme logique se fait comme pour les autres clitiques à quantificateur spécifié.

3. Notons que ceci n'exclut pas les clitiques des phrases génériques en espagnol, car dans cette langue, les clitiques peuvent être associés à un constituant accouplé même lorsqu'ils reçoivent une interprétation générique:

(i) Los sapos LE repugnan A TODO EL MUNDO.

'Les crapauds répugnent à tout le monde.'

Si nous définissons le constituant accouplé comme un constituant qui spécifie la référence et la quantification d'un clitique, cela explique pourquoi les clitiques obviatifs ne s'associent jamais avec ce type de constituants. Je reviendrai sur l'interprétation logique des faits d'accouplement en 3.8.

4. C'est cette condition qui exclut la postulation d'un clitique obviatif dans:

(i) Esta planta no da frutos. (=5)

Il n'y a de clitique obviatif que lorsque le Cas est normalement assigné par "Proper Government", au sens de Chomsky (1979b).

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

Comme les datifs en espagnol sont souvent des contrôleurs de sujets d'infinitifs, il est naturellement pertinent de se demander quelles sont les prédictions de (11) pour les faits de contrôle. Puisque les obviatifs ne se différencient des autres clitiques que par leur absence de manifestation phonique, le contrôle doit opérer exactement comme avec les clitiques non obviatifs. C'est ce que démontre la sous-section suivante.

1.2 *Contrôle par un clitique et c-commande.*

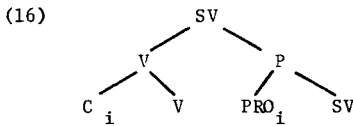
Jusqu'à maintenant, j'ai utilisé le terme *obviatif* dans un sens différent de Chomsky (1979a et 1979b). Je voudrais rappeler l'usage qu'il fait de ce terme pour mettre en relief la portée de ma suggestion. Dans la cadre des conférences de Pise, Chomsky abandonne la théorie de la co-référence proposée par Reinhart (1976) et Lasnik (1977) et adopte, sans le développer, un système d'indexation libre. Une fois les indices assignés, quelques conditions générales excluront les mauvaises liaisons. Les PRO sujets d'un infinitif sont de deux sortes: contrôlés (ou proximatifs) et non contrôlés (ou obviatifs).

- (14) a. It is unclear how PRO_{obv} to solve the problem.
 b. John_i knows how PRO_{i prox} to solve the problem.
 c. John told Peter_i how PRO_{i prox} to solve the problem.

Ceci semble couvrir la généralisation que le PRO tend à s'associer avec le SN le plus proche par un "Principe de la distance minimale". Les cas comme (15), où le sujet de la proposition principale contrôle le PRO "par dessus" un syntagme nominal seront des cas marqués.

- (15) John_i promised Peter PRO_i to take him to the circus.

Dans les théories précédentes, par exemple celle de "On binding" (Chomsky (1980)), l'attribution de la coréférentialité se faisait encore à partir de la notion de c-commande. Ce principe exclut toute analyse possible du contrôle dans les langues comme l'espagnol (où le Principe de la distance minimale n'est pas pertinent) puisque le PRO sujet d'un infinitif ne peut pas être contrôlé par un clitique qui, étant c-commandé par le verbe, ne peut jamais, par définition, c-commander le sujet d'une proposition enchâssée. La structure (16) est un exemple typique.



Dans une phrase comme (17), le PRO sujet doit être coréférentiel avec le clitique *les*.

- (17) Les_i cuesta PRO_i cambiar.
'Cela leur coûte beaucoup de changer.'

Si la théorie de "On binding" était directement appliquée à l'espagnol, on ne pourrait pas rendre compte de ce fait, car le datif ne c-commande pas le PRO.

Alors, si la théorie veut rendre compte du contrôle du PRO sujet lorsque celui-ci est hors du domaine (au sens de Reinhart (1976)) du clitique, la notion de c-commande devra être étendue d'une manière considérable⁵.

5. Il existe une autre possibilité. Au lieu de reformuler la c-commande

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

1.3 *Le contrôle par les clitiques.*

Si la c-commande n'est pas appropriée pour rendre compte du contrôle par les clitiques, on peut revenir sur toute la question et se demander quels sont le domaine et les restrictions imposées au contrôle du PRO sujet d'une infinitive.

Supposons que la théorie du contrôle dans les langues à clitiques ne se fait qu'au moyen des clitiques. Il s'ensuit que la théorie du contrôle la plus simple dans une langue à clitiques sera (18).

(18) Cl-contrôle

α contrôle PRO ssi α est un clitique et PRO est coindicé avec α .

Cl-contrôle n'exclut pas le contrôle du PRO sujet d'une infinitive, que celle-ci soit à l'intérieur ou à l'extérieur du SV, et il réduit le nombre des contrôleurs d'une manière drastique.

1.3.1 *Cl-contrôle et le clitique obviatif.*

Une des prédictions faites par Cl-contrôle est que tout α est un clitique. Or il existe des phrases où le PRO ne reçoit pas une interpréta-

de, on pourrait modifier la configuration syntaxique des structures à clitiques en considérant, par exemple, que le V de (16) n'est pas un noeud à ramifications. Le premier noeud à ramifications qui domine le clitique devient alors le SV, ce qui permet d'établir une relation de c-commande entre le clitique et le PRO sujet d'une infinitive en position objet. Bien que cette modification n'ait rien d'irrégulier, elle est incapable de rendre compte du contrôle du PRO sujet d'une proposition infinitive qui se trouve à l'extérieur du SV. Je remercie Hagit Borer de m'avoir fait remarquer cette possibilité.

6. Ssi désigne l'implication forte (si et seulement si).

tion arbitraire et où l'on ne trouve pas de clitique réalisé phonétiquement. C'est le cas de (19).

- (19) Cuesta PRO_i cambiar.
'Cela coûte beaucoup de changer.'

Je vais proposer qu'il y a dans (19) un clitique phonétiquement nul qui contrôle le PRO.

Tout en adoptant la solution de Chomsky sur l'indexation libre (1979b, p. 14), supposons d'abord que la stratégie (20) soit le mécanisme approprié de la coindexation:

- (20) a. Indicez librement.
b. Coindexez tous les PRO avec leurs contrôleurs.
c. Vérifiez.

Supposons ensuite, pour les besoins de l'argumentation, qu'il existe une théorie qui incorpore la condition (21) sur les clitiques:

- (21) [_{C1} α], où α n'est pas phonétiquement nul.

Voyons maintenant le contraste entre (22a) et (22b), puis entre (22b) et (22c).

- (22) a. Les_i cuesta PRO_i cambiar. (=17)
'Cela leur coûte beaucoup de changer.'
b. Cuesta PRO_i cambiar.
'Cela coûte beaucoup de changer.'
c. Impresiona PRO_i hablar como los ricos.
'Cela impressionne de parler comme les gens riches.'

La forme logique de (22a) est (23a), celle de (22b) est soit (23b),

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

soit (23d) et celle de (22c) est soit (23d), soit (23e).

- (23) a. Il existe des x (x sont des personnes) tels que pour ces x , il coûte beaucoup à x de changer.
- b. Il existe au moins un x (x est une personne) tel que pour cet x , il coûte beaucoup à x de changer.
- c. Pour tout x (x est une personne) il coûte beaucoup à x de changer.
- d. Il existe au moins un x (x est une personne) tel qu'il est impressionnant pour x qu'il existe un y (y est une personne) qui parle comme le font les gens riches.
- e. Pour tout x (x est une personne), il est impressionnant pour x qu'il existe un y (y est une personne) qui parle comme le font les gens riches.

Ces cas sont parfaitement explicables si l'on accepte que le clitique à quantifieur non spécifié joue le rôle de contrôleur dans la grammaire. Nous avons montré en 1.1 que ce clitique était nécessaire, indépendamment des faits de contrôle. Si le clitique obviatif est présent, le contrôle de (22b) se fait comme le prédit (18):

$$(24) \left[\begin{array}{l} u \text{ persome} \\ u \text{ nombre} \\ \text{datif} \end{array} \right]_{Cl_i} \text{ cuesta } PRO_i \text{ cambiar.}$$

C'est sans doute la différence lexicale entre *costar* et *impresionar* qui détermine la possibilité ou non de contrôle par un clitique, mais la vérification du contrôle doit se faire selon (18). L'alternative serait de relier directement le PRO avec les éléments de la structure lexicale qui ne sont pas représentés au niveau de la structure de surface. Je ne vois pas pour le moment de mécanisme qui puisse interpréter le contrôle

de cette façon.

Pourtant si la prédiction faite par (18) est juste, la condition (21) ne peut pas être maintenue sous cette forme et la possibilité doit exister dans la grammaire d'avoir des clitiques sans contenu phonique. Je considère donc que la condition (21) est trop forte et qu'elle n'est pas justifiée en ce qui a trait aux clitiques à quantification non spécifiée.

2. Les restrictions sur le Cl-contrôle

2.1 *La nature de la c-commande.*

Le problème du domaine et des restrictions sur le Cl-contrôle n'est pas sans relation avec les modifications à apporter à la notion de c-commande. Lorsqu'elle a proposé une formalisation des restrictions sur la Référence disjointe, Reinhart (1976) a noté certains problèmes avec la définition de la c-commande. La difficulté surgit avec la notion de "premier noeud à ramifications", même dans les langues sans clitiques. Les définitions de Reinhart sont reproduites ci-dessous:

(25) C-commande

Dans une structure où A ne domine pas B et B ne domine pas A, si le premier noeud à ramifications qui domine A domine également B, alors A c-commande B.

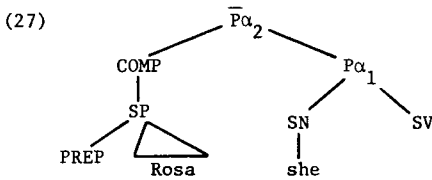
(26) Règle de la non coréférence⁷

Si NP_i c-commande NP_j et NP_j n'est pas un pronom, alors NP_i et NP_j ont une référence disjointe.

7. J'adopte la traduction française offerte dans la thèse de Guéron (1977), où j'ai noté pour la première fois l'importance de la modification qui suit.

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

Pourtant il existe des cas où "le premier noeud à ramifications " peut être interprété comme le deuxième noeud lorsque les noeuds appartiennent à la même projection lexicale (\bar{N} et \bar{N} , P et \bar{P}). Par exemple, dans des cas comme *In Ben's picture of Rosa, she found a scratch*, où la coréférence entre *Rosa* et *she* n'est pas possible, le pronom *she* ne c-commande pas *Rosa*, comme le montre (27).



Etant donné que le *si* dans la formulation de (26) indique l'implication forte, la coréférence possible est prédite, incorrectement, par (25). Mais puisque P et \bar{P} appartiennent à la même catégorie lexicale, la modification (28), qui élargit la notion de c-commande en "remontant" d'un noeud la notion de "premier noeud à ramifications", permet de rendre compte des faits.

- (28) A c-commande B si le premier noeud à ramifications α_1 qui domine A domine B, ou bien si α_1 est immédiatement dominé par un noeud α_2 qui domine B et α_2 est une catégorie du même type que α_1 . (Reinhart, 1976, p. 148; Guéron, 1977, p. 170, n.8)

Reinhart offre des raisons empiriques pour arrêter au deuxième noeud et ne pas passer, par exemple, de P à \bar{P} , puis à $\bar{\bar{P}}$. Mais en principe, rien n'empêche de chercher un mécanisme — différent de la c-commande — qui permettra de "monter" plus haut, du moins pour certaines catégories.

Je montrerai que le domaine de Cl-contrôle doit faire appel à des noeuds plus hauts que le deuxième noeud à ramifications et qu'il n'est pas nécessaire de spécifier un nombre précis de barres pour que le contrôle puisse s'effectuer.

2.2 *Gouvernement pas un clitique et contrôle par un clitique.*

Je propose de définir le gouvernement par un clitique, dorénavant Cl-gouvernement, comme en (29):

(29) Cl-gouvernement

α Cl-gouverne PRO si α est un clitique et si le V
(V, \bar{V} , $\bar{\bar{V}}$) qui domine α domine également PRO.

Ceci n'est que l'explicitation de ce que Chomsky a proposé dans ses conférences de Pise pour étendre la notion de "Proper Government" aux langues à clitiques:

"Note that if the clitic has the feature, the clitic governs, and the verb no longer does, i.e. in
[_v Cl V]

the outer V governs but not the inside verb."

(Chomsky, 1979b, p. 48)

En permettant l'accès à des noeuds plus hauts, Chomsky adopte une solution semblable à la modification (28) de la c-commande proposée par Reinhart, qui équivaut en fait à remplacer la notion de c-commande. Cl-gouvernement résout le problème du contrôle du sujet de l'infinitif dans une proposition objet. Par conséquent, nous pouvons remplacer (18) par (30).

(30) Cl-contrôle

α Cl-contrôle PRO ssi α gouverne PRO et PRO est coïncidé avec α .

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

2.2.1 *Contrôle par le clitique ACCORD.*

La notion de Cl-contrôle, telle qu'elle est présentée dans (30), ne tient pas compte de l'existence du clitique ACCORD, qui est extérieur au SV. Comme le suggère la phrase (31), le clitique ACCORD peut à lui seul contrôler le PRO sujet d'une infinitive.

- (31) Me quisieRON_i PRO_i robar la cartera.
 (littéralement: 'M'ont voulu voler mon portefeuille.'
 'On a essayé de voler mon portefeuille.'

Supposons donc que l'indexation n'est qu'un algorithme computationnel qui n'entraîne aucune transmission de traits entre les éléments coincés; alors, nous pourrions élargir l'ensemble des catégories gouvernantes pour inclure P, et remplacer (29) par (32), ce qui a l'avantage d'incorporer le clitique ACCORD parmi les contrôleurs:

- (32) Cl-gouvernement
 α Cl-gouverne PRO si α est un clitique et si V, P
 ou l'une de leurs projections qui domine α domine
 également PRO.

L'inclusion de ACCORD⁸ dans l'ensemble des contrôleurs nous permet

8. En espagnol, la plupart des clitiques peuvent être associés à un constituant prépositionnel ou à un constituant sans préposition (dans le cas du sujet): *LE entregó sus pertenencias A LA POLICIA*, 'Il ou elle a donné ses effets personnels à la police.' Rivas (1977) a proposé un algorithme pour rendre compte des cas où soit le clitique, soit le constituant à préposition peut être absent. Il trouve les cas (a), (b) et (c):

(i)	clitique	constituant accouplé
a.	+	-
b.	-	+
c.	+	+
d.	-	-

d'interpréter les cas de "contrôle du sujet" (avec des verbes comme *prometer* 'promettre') comme des sous-cas ce Cl-contrôle, indépendamment de la présence ou de l'absence du constituant sujet.

- (33) Prometieron_i PRO_i cambiar.
'Ils ont promis de changer.'

2.2.2 *Contrôle dans le sujet et dans le topique.*

Cependant le principe (32) a maintenant élargi le domaine du Cl-contrôle d'une manière considérable. Tel que défini, le principe du Cl-gouvernement accepte aussi le contrôle d'un PRO qui se trouve dans une proposition qui est supérieure au clitique, soit dans le sujet, soit dans le topique. Or, ceci est précisément ce à quoi on s'attendrait en espagnol, où les schémas de contrôle du type [_P [PRO_i Inf] /.../ Cl_i V] sont tout à fait possibles:

- (34) a. PRO_i trabajar me_i parece raro.
'Travailler me semble étrange.'

Les clitiques obviatifs pourront couvrir le cas (d). (Je reviendrai sur cette question en 3.8.) Lorsque le constituant accouplé est présent, le clitique peut être effacé. Je soutiens que cet effacement n'est qu'une règle stylistique qui opère après l'interprétation en Forme logique. Le clitique ACCORD n'est pas soumis à cet effacement. L'inclusion de ACCORD parmi les clitiques exclut donc les cas (b) et (d) dans (i) pour le sujet. Si le [-r] des infinitifs est considéré comme un clitique qui n'est pas susceptible de gouverner son sujet, la situation reste la même. Si le clitique pluriel dans *Me robarON la cartera* 'Ils m'ont volé mon portefeuille' est un clitique à quantifieur non spécifié, les clitiques obviatifs ne sont pas les seuls à ne pas être associés avec un constituant accouplé. Il y a, d'autre part, des réfléchis inanimés qui l'admettent seulement dans certains cas (voir Rivas (1977)), le *se* moyen, le *se* impersonnel et les réfléchis lexicaux, qui n'apparaissent que dans les conditions spécifiées par le schéma (a). Dans beaucoup de variétés de l'espagnol, l'objet direct ne peut pas apparaître dans le schéma (c), sauf si le constituant accouplé précède le clitique.

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

¿PRO_i trabajar, dices que me_i parece raro?
'Travailler, tu dis que ça me semble étrange?'

- c. PRO_i no pagar me_i lo sugieron ellos.
'Ne pas payer, ce sont eux qui me l'ont suggéré.'

2.2.3 *Contrôle d'infériorité.*

Le Cl-gouvernement (32) ouvre d'autres possibilités concernant le contrôle d'un PRO par un clitique qui ne se trouve pas dans la proposition principale. Le problème se présente avec les "verbes opérateurs" qui acceptent deux complétives, l'une sujet, l'autre objet (parfois avec une préposition sous-catégorisée par le verbe) comme *significar* 'signifier', *implicar* 'impliquer', *equivaler* 'équivaloir', etc. Si ces verbes n'ont pas de clitique obviatif au sens où nous avons défini ce terme dans la première partie, alors ACCORD ou le clitique objet d'une proposition sujet peut contrôler le PRO:

- (35) a. Que la dejaran_i entrar no implicaba PRO_i dejarla
quedarse.
'Qu'on l'ait laissé entrer n'impliquait pas qu'on
la laisse rester.'
- b. Que le_i gustara su mujer no significaba PRO_i acep-
tarle todos los caprichos.
'Que sa femme lui plut ne signifiait pas qu'on de-
vait lui passer tous ses caprices.'
- c. PRO_i votar por él no significa que lo hayamos_i
aceptado.
'De voter pour lui ne signifie pas que nous l'ayons
accepté.'
- d. El PRO_i haber vivido con ella indicaba que algo le_i
gustaba su mujer.

'Le fait d'avoir vécu avec elle indiquait que sa femme lui plaisait un peu.'

Le principe du Cl-contrôle, interprété comme en (32), prédit correctement le contrôle dans toutes ces phrases.

2.3 *La nature du Cl-gouvernement et du Cl-contrôle.*

Il est important de remarquer que le Cl-contrôle n'est pas une règle de coindexation. L'indexation étant libre (voir Chomsky, 1979b, p.13), le contrôle sera vérifié dans la Forme logique par des mécanismes tels que (30), qui tolèrent la coindexation dans un certain domaine.

Observons que le domaine d'un clitique est le domaine des projections de V et de P. Mais qu'est-ce que V et P ont en commun par rapport aux clitiques?

Les clitiques, étant une catégorie "mineure", qui ne fait pas partie de la convention \bar{X} , sont toujours associés au verbe, comme le verbe est toujours associé au P, par une relation d'implication: s'il y a un clitique, il y a un verbe; s'il y a un verbe, il y a une proposition. La proposition peut, bien sûr, être dominée par SN, mais ceci n'implique pas que tous les clitiques sont dominés par SN⁹. Les seules catégories qui

9. Notons que le problème du contrôle est indépendant de la nature nominale des propositions, car le contrôle doit se faire quand même à l'intérieur des constructions [_{SN} Art (N) P], comme l'indique le fait qu'en espagnol, lorsqu'il y a un PRO dans une phrase nominale contenant un infinitif, le PRO contrôle le clitique, violant ainsi la Sous-jacence.

(i) El PRO_i contestar nos_i trajo problemas.

'Le fait de répondre nous attirera des ennuis.'

(ii) El contestar así, ¿a quién no le va traer problemas?

(littéralement: 'Le fait de répondre comme cela, à qui ne va pas attirer des ennuis?')

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

dominant nécessairement un clitique en espagnol sont V, P et leurs projections. J'appellerai ces catégories *les catégories d'implication d'un clitique*. Nous pouvons donc éliminer toute référence à ces catégories spécifiques dans (32), et remplacer (32) par (36):

(36) Cl-gouvernement

α Cl-gouverne PRO si α est un clitique et si une quelconque catégorie d'implication qui domine α domine également PRO.

Jusqu'ici, nous n'avons fait qu'élargir le domaine d'un clitique — pour une raison très simple: les faits de l'espagnol n'avaient pas encore été explorés et par conséquent, les limites du problème n'étaient pas bien définies. Maintenant, je vais tenter d'établir les restrictions que l'on doit imposer à (30) pour en limiter le domaine.

Avant d'aborder les restrictions lexicales et syntaxiques de (30), je dirai quelques mots des cas qui échappent au Cl-contrôle.

2.4 *Pas de contrôle.*

Il y a deux cas qui tombent en dehors des restrictions sur le Cl-contrôle. Il y a d'abord les cas où, indépendamment de la possibilité d'interpréter un clitique obviatif, il n'existe aucune corrélation du PRO avec le clitique ACCORD ou avec le clitique obviatif. (37) en est un exemple:

(37) a. [_{Cl_i}] Impresiona PRO_i hablar como los ricos. (= 22c)
'Cela impressionne de parler comme les gens riches.'

b. De nuevo va poniéndose de moda PRO_i aburguesarse.
'De nouveau, il devient à la mode de s'embourgeoiser.'

Dans ce cas¹⁰, le PRO n'est pas contrôlé et il reçoit son "indice de discours" par des voies extérieures à la phrase elle-même.

L'autre cas où le contrôle n'a pas lieu a trait aux constructions où l'on ne peut pas postuler la présence d'un clitique obviatif¹¹:

- (38) a. Es una pena PRO_i dejarla.
'Cela fait de la peine de la laisser.'

10. Il est à remarquer que l'indice *i* ne dit rien sur le fait que ces PRO doivent être interprétés comme ayant un quantifieur non spécifié qui ne peut pas être dû à un contrôleur obviatif. Pour étendre l'hypothèse de la première partie aux PRO, c'est-à-dire pour définir PRO comme obviatif, je devrais supposer que PRO est un clitique et en assumer les conséquences. Même si cette possibilité est favorisée par l'existence des clitiques ACCORD et *se* qui reçoivent une interprétation à quantifieur non spécifié en espagnol,

- (i) Me robaron_i la cartera.
'On m'a volé mon portefeuille.'

- (ii) Se_i vive bien aquí.

'On vit bien ici.'

je m'abstiendrai de poser cette hypothèse pour l'instant.

11. L'espagnol dans son histoire a produit partout des clitiques obligatoires, de telle sorte qu'il n'y a presque pas de verbes qui se construisent avec un infinitif qui ne puissent ou ne doivent se construire avec un clitique. Le Cas des clitiques n'est pas toujours attribuable au verbe, mais parfois à l'adjectif-prédicat. Comparez (i) et (ii):

- (i) Les sería muy útil verte.
'Il leur serait très utile de te voir.'

- (ii) Me es igual recibirlo o no.
'Cela m'est égal de le recevoir ou non.'

Dans le premier cas, c'est *útil* qui est le gouverneur du datif, alors que dans le second, *me* ne peut pas être relié à un éventuel complément de *igual*. Ceci est un fait bien connu des grammairiens, voir par exemple Fernández Ramírez (1951, p. 125, n.2).

La possibilité d'introduire des clitiques contrôleurs avec certains verbes présente des variations dialectales et est parfois soumise au caprice individuel. Par exemple, plusieurs locuteurs acceptent (iii) Eso le significó a la bartola.
pour (38b). Salvador Fernández cite des exemples péninsulaires où un clitique est, pour ainsi dire, forcé dans la structure (iv),

(iv) No nos es realidad en cuanto idea. (Ortega y Gasset)
mais je ne postulerai des clitiques que là où mon dialecte les permet.

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

- b. Eso significa PRO_i echarse la bartola.
'Ceci signifie envoyer tout au diable.'

Ce sont des constructions où l'indice référentiel du discours peut être interprété comme un quantifieur spécifié ou non spécifié.

Un cas où il est difficile de déterminer si le principe (36) doit intervenir est celui de la corrélation entre deux PRO:

- (39) PRO_i invitarla hoy significa PRO_i no sacarnosla más de encima.
'De l'inviter aujourd'hui entraîne de ne plus nous en débarasser.'

Etant donné que je ne veux pas me prononcer sur la nature du PRO (voir note 10), je considère que cette corrélation n'est pas gouvernée par Cl-contrôle et que le rapport entre deux PRO à quantifieur indéfini et coïncidés est possible grâce à une règle de discours qui n'est pas de la même nature que (30)¹².

Une fois ces schémas exclus, nous pouvons revenir aux restrictions sur le Cl-gouvernement.

2.5 Des restrictions lexicales de Cl-gouvernement.

Il y a certainement des restrictions imposées par le lexique qui dé-

12. L'alternative, bien entendu, est de considérer, étant donné (i),
(i) *Invitarla hoy significa no sacarla más de encima.
sans le clitique *nos*, que le *nos* dans (39) contrôle le PRO sujet de *inviter*. Le PRO coïncidé fonctionnerait donc comme un contrôleur du sujet de *sacar de encima*, ce qui nous oblige à le considérer comme un clitique. Seules les conséquences empiriques dans la grammaire et la théorie générale des PRO permettront l'évaluation de ces alternatives. (Voir cependant la note 10.)

terminent le contrôle d'un PRO par ACCORD ou par le clitique objet et qui sont responsables des distinctions du type *persuade/promise* en anglais. Le choix du contrôleur est déterminé par la structure lexicale du verbe. En espagnol, *prometer* 'promettre' (contrôleur: ACCORD) et *sugerir* 'suggérer' (contrôleur: datif) illustrent bien ce contraste.

(40) a. Prometieron_i PRO_i cambiar. (= 33)
'Ils ou elles ont promis de changer.'

b. Me_i sugirió PRO_i pagar.
'Il ou elle m'a suggéré de payer.'

Si, à leur tour, les verbes causatifs et les verbes de perception sont des verbes de contrôle, comme le veut Bordelois (1974), ils appartiendront toujours à une classe où le contrôle est assuré par le clitique datif ou (dans quelques variétés de l'espagnol, comme celle que je parle et écris) soit par un clitique datif, soit par un clitique accusatif.

(41) a. Juan lo_i hizo PRO_i comer.
'Jean l'a fait manger.'

b. Juan la_i vio PRO_i comer.
'Jean l'a vu manger.'

En outre, lorsque la proposition infinitive est sujet, le contrôleur est un clitique datif ou accusatif. Beaucoup de ces verbes ont la possibilité d'avoir le contrôle par un clitique datif ou accusatif; cependant, s'ils sous-catégorisent une infinitive précédée d'une préposition, le contrôle est assuré par le clitique ACCORD.

(42) a. PRO_i verte me_i sorprendió.
'Te voir m'a surpris.'

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

- b. Me sorprendí_i de PRO_i verte.
'Cela m'a surpris de te voir.'

Enfin, il y a des restrictions plus fines qui concernent le choix du datif et de l'accusatif comme contrôleur: dans l'espagnol parlé en Argentine, par exemple, les verbes qui sont susceptibles d'avoir un sujet associé au rôle thématique d'agent, comme *alegrar* 'transmettre la joie', prennent le contrôleur à l'accusatif,

- (43) Lo_i alegró mucho PRO_i verte.
'Cela lui a fait beaucoup de plaisir de te voir.'

alors que les verbes qui ne sont pas susceptibles d'avoir un sujet associé au rôle thématique agent, par exemple *gustar* 'aimer', ne prennent comme contrôleur que le datif.

- (44) Le_i gusto mucho PRO_i conoerte.
littéralement: 'Il lui a beaucoup plu de te connaître.'

13. *Alegrar* 'transmettre la joie', *cansar* 'fatiguer', *contentar* 'contenter', *contrariar* 'contrarier', *desalentar* 'décourager', *desengañar* 'détromper', *exasperar* 'exaspérer', *identificar* 'identifier', *prejudiciar* 'faire du mal', *reconfortar* 'réconforter', *sublevar* 'mettre en rage', *tranquilizar* 'calmer', *unir* 'unir', prennent le contrôleur à l'accusatif; *bastar* 'suffire', *costar* 'coûter', *constar* 'être arrêté', *gustar* 'aimer', *faltar* 'manquer', *interesar* 'intéresser', *ocurrirse* 'venir à l'esprit', *pesar* 'peser', *repugnar* 'répugner', *valer más* 'valoir mieux', prennent le contrôleur au datif. Dans plusieurs cas, j'ai trouvé des hésitations dans l'usage de l'accusatif, mais jamais dans l'usage du datif. Une autre explication possible de cette nuance est que les verbes qui ne prennent que le clitique datif en argentin ne sont transitifs dans aucune acception: voir Hurtado (1972) pour une étude approfondie des rapports entre les rôles thématiques et les différentes structures lexicales du verbe espagnol. Evidemment, le clitique obviatif vide peut maintenant représenter un datif ou un accusatif, comme dans (i):

- (i) [_{Cl_i}] Alegró mucho PRO_i verte.

L'information lexicale de ces types de verbes "choisit" pour ainsi dire parmi les possibilités offertes par le Cl-contrôle. Elle restreint les coindexations possibles et ne doit pas faire partie du Principe du Cl-contrôle. Notons qu'aucune des restrictions qui "interprètent" Cl-contrôle n'est imposée par le signifié de l'infinitif lui-même; elles dépendent de la structure lexicale du verbe principal.

2.6 *Des restrictions non lexicales.*

Il y a deux configurations tolérées par (36) qui ne sont pas possibles. D'abord, ainsi que nous l'avons noté plus haut, Cl-gouvernement prédit qu'un clitique sous P peut contrôler un PRO dans le sujet de P, ce qui est tout à fait nécessaire étant donnée la phrase (34a), reproduite ici en (45):

- (45) PRO_i trabajar me_i parece raro.
'Travailler me semble étrange.'

Or, il y a une situation semblable qui est aussi prédite par (36), à savoir le contrôle entre le clitique ACCORD et le PRO d'un infinitif sujet:

- (46) *PRO_i verla me molestó.
'De la voir m'a gêné.'

Donc, la prédiction est incorrecte.

La seconde difficulté vient de ce que (36) tolère la possibilité d'un contrôle entre un clitique à l'intérieur de la proposition infini-

'De te voir a causé beaucoup de plaisir.'
Le clitique ACCORD n'est jamais vide, mais il pourrait éventuellement être considéré obviatif (voir l'exemple (31), mais aussi la note 10).

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

tive et le PRO sujet de l'infinitif, ce qui est tout à fait exclu, comme le montre (47):

- (47) *PRO_i traerlo_i hubiera sido lo mejor¹⁴.
'De l'apporter aurait été la meilleure chose à faire.'

Contrairement avec ce qui se passe avec les spécifications de contrôle introduites par chaque classe de verbes, les restrictions non lexicales de Cl-gouvernement doivent faire partie de (36). Une façon de les incorporer est d'inclure les deux clauses d'exception (48a) et (48b):

- (48) Cl-gouvernement
 α Cl-gouverne PRO si α est un clitique et si une quelconque catégorie d'implication qui domine α domine également PRO,
 a. sauf si α = ACCORD et PRO se trouve dans le sujet du P qui contient α
 ou
 b. sauf si α est dans la même catégorie minimale de coindexation que PRO_i.

Evidemment, on aimerait ramener ces clauses d'exception à des conditions plus abstraites pour expliquer leur raison d'être. Les modifications (48a) et (48b), bien que pertinentes, ne sont pour l'instant que des ob-

14. Ainsi que me le fait remarquer Gabriel Bès, il y a des cas où le réfléchi et le PRO doivent être coindicés. Or, (47) semble les exclure. Je considère cependant que dans la réflexivisation, par exemple dans la phrase (i),

(i) Quiero_i PRO_i ayudarme_i.

'Je veux m'aider.'

le pronom réfléchi est coindicé avec le PRO, mais il ne le contrôle pas. (47) doit donc être interprété comme une restriction sur le Cl-contrôle et non pas comme une restriction sur tout type d'indexation. (Voir section 3.2.3, ainsi que la note 20.)

15. Voir la note suivante.

servations qui n'ont pas de rapport avec le reste de la grammaire.

Si la première condition est bizarre, comme tout ce qui concerne le contrôle dans les phrases subjectives, la deuxième rappelle la condition de Chomsky sur la liaison par un argument qui dit qu'un PRO est libre dans sa catégorie minimale de gouvernement, ou à proprement parler, qu'il n'y a pas pour PRO de catégorie de gouvernement. Il est donc nécessaire de se demander si l'interdiction de contrôler le PRO à l'intérieur de sa catégorie minimale de coindexation obéit au même principe qui interdit l'assignation du Cas. Nous ne pouvons pas étudier cette question sans considérer le principe du contrôle dans une perspective plus large, celle du contrôle d'un article à l'intérieur de sa catégorie minimale de coindexation; ceci va nous permettre d'interpréter le Cl-contrôle dans un sens plus large et de considérer les problèmes posés par (48a) et (48b) dans une perspective différente.

3. Le contrôle et la coindexation de l'article

Il n'est pas difficile de mettre en relation le domaine d'un clitique par rapport à un PRO avec le domaine d'un clitique par rapport à d'autres éléments. Le principe du Cl-gouvernement dit qu'un clitique peut contrôler le sujet d'un infinitif lorsque celui-ci est dans une proposition objet, une proposition sujet ou une proposition dans le topique, indépendamment du fait que cette proposition soit engendrée dans un SN ou non. Ceci rappelle le domaine dans lequel un clitique peut contrôler l'article défini. Si l'analogie est valable, l'hypothèse la plus forte qu'on puisse proposer est de remplacer (30) par (49):

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

(49) Cl- contrôle

α Cl-contrôle β ssi α Cl-gouverne β et β est coïncidé avec α , où β est une variable de contrôle, telle que $\beta =_{\text{def.}} \text{PRO}$ ou $\beta =_{\text{def.}} x$ dans Article _{x} .

3.1 Une théorie du contrôle.

Supposons que l'indexation libre proposée par Chomsky puisse être modifiée soit pas l'assignation d'un indice de discours, soit par la présence de certains constituants proprement placés et doit être vérifiée par une condition structurale. Alors, on peut proposer la théorie du contrôle (50):

- (50) a. Assignez un indice de discours.
 b. Coïncidez dans la catégorie minimale de coindexation¹⁶.
 c. Vérifiez selon Cl-contrôle (49).

Les possibilités de lier β , lorsque celui-ci est (associé à) un article, sont donc les suivantes:

- (51) a. [_{SN} El _{i} auto] no funciona.
 'La voiture ne marche pas.'
 b. [_{SN} El _{i} auto de Juan _{i}] no funciona.
 'La voiture de Jean ne marche pas.'
 c. [_{SN} El _{i} auto] no me _{i} funciona.
 'Ma voiture ne marche pas.'

16. J'appelle *catégorie minimale de coindexation* la catégorie minimale où une variable de contrôle peut être liée. Puisqu'un PRO sujet d'un infinitif n'est pas gouverné selon la théorie de Chomsky (1979b), la catégorie minimale de coindexation ne doit pas être confondue avec la catégorie minimale de gouvernement. La possibilité de contrôler un PRO dans sa catégorie minimale de coindexation en espagnol sera justifiée en 3.5.

- d. Juan me_i arregló [_{SN} e_{i_1} auto].
'Jean a réparé ma voiture.'

Dans (51a), *El* reçoit un indice de discours par (50a), β n'est ni coïncidé ni contrôlé. Dans (51b), β est lié par *de Juan* dans sa catégorie minimale de coindexation, c'est-à-dire le SN: il est coïncidé selon (50b). (51c) et (51d) sont des cas de contrôle tolérés par (50b). Autrement dit, (51) est une illustration du fait que ce que les grammairres appellent *la valeur possessive de l'article* en espagnol n'est qu'un phénomène dérivé des principes généraux de la coindexation. Mais, et c'est ce qu'il y a de plus remarquable, il suffit de remplacer PRO par β dans (48) pour obtenir les mêmes résultats, avec des restrictions lexicales différentes, bien entendu:

(52) Cl-gouvernement

α Cl-gouverne β si α est un clitique et si une quelconque catégorie d'implication qui domine α domine également β , où β est une variable de contrôle (PRO ou x dans Art_x),

- a. sauf si $\alpha = \text{ACCORD}$ et β se trouve dans le sujet du P qui contient α
ou
- b. sauf si α est dans la même catégorie minimale de coindexation que β .

3.2 *Les analogies de domaine.*

3.2.1 *Les topiques.*

En plus de la possibilité de contrôler l'article dans un objet et dans un sujet, le contrôle dans un topique (53) est tout à fait possible (voir section 2.2.2).

- (53) a. E_{i_1} auto, Juan no me_i lo arrego porque no pudo.
'Ma voiture, Jean ne l'a pas réparée parce qu'il n'a pas pu.'

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

- b. El_i auto, Juan dice que no me_i va a funcionar.
'Ma voiture, Jean dit qu'elle ne va pas marcher.'

3.2.2 *Contrôle d'infériorité.*

Il est aussi possible pour un clitique de contrôler l'article dans un SN qui se trouve dans une autre proposition; ainsi, nous avons (54) (voir section 2.2.3)¹⁷.

- (54) a. Que lograran_i entrar significaba el_i triunfo.
'Qu'ils aient pu entrer signifiait la réussite.'
- b. Que lo_i nombraran en la corte significaba el_i triunfo.
'Qu'il ait été nommé à la cour signifiait sa réussite.'
- c. El_i voto no significa que lo hayamos_i aceptado.
'Notre vote ne signifie pas que nous l'ayons accepté.'
- d. La_i respuesta significaba que no les_i daba la gana ir.
'Leur réponse signifiait qu'ils ne voulaient pas se donner la peine d'y aller.'

3.2.3 *Constructions réfléchies.*

Etant donné que l'indexation de l'article constitue une nouveauté dans la théorie du contrôle, je vais montrer, avant de continuer avec les

17. Nous avons déjà remarqué dans la note 9 que le Cl-contrôle n'était pas soumis à la Sous-jacence. Voici des exemples avec l'infinitif (i) et l'article (ii):

- (i) a. Le_i gustó la idea de PRO_i no tener que ir.
'Il ou elle a aimé l'idée de ne pas devoir y aller.'
- b. No me_i atrae la propuesta de PRO_i dejarte con ella.
'La proposition de te laisser avec elle ne m'attire pas.'
- (ii) a. Me_i abrió que lo que quedaba de la_i camisa.
'Il ou elle ouvrit ce qui restait de ma chemise.'
- b. Algo en el_i rostro se le_i iluminó.
'Quelque chose dans son visage s'illumina.'

restrictions générales sur le Cl-contrôle, qu'il existe des raisons indépendantes de considérer que les articles de l'espagnol doivent être indicés dans le cadre d'une théorie qui met en rapport la Forme logique et la structure de surface.

Il existe des éléments réfléchis qui apparaissent dans les syntagmes nominaux de l'espagnol, comme le préfixe *auto-* 'auto-' (anglais *self*-¹⁸) et les compléments *de sí mismo* 'de soi' *de ellos mismos* 'd'eux-mêmes', etc. de (55) et (56).

- (55) a. La_i crítica
 b. La_i $auto_i$ crítica
 c. La_i crítica de $sí$ mismo_i
 d. PRO_i criticarse_i
- } lo_i ayudó.
- ' { La critique
 Son autocritique
 La critique de soi
 De se critiquer } l'a aidé.'
- (56) Los_i divierte { a. la_i mortificación.
 b. la_i $auto_i$ mortificación.
 c. la_i mortificación de $sí$ mismo.
 d. PRO_i mortificarse_i.
- ' { La mortificación
 Leur auto-mortification
 La mortification d'eux-mêmes
 Se mortifier } les amuse.'

18. Puisque l'anglais n'a pas de clitiques, on doit faire appel au *self* qui accompagne les pronoms accusatifs. Malgré son apparence nominale, *self* n'est pas construit avec le génitif des pronoms. Le parallélisme avec l'espagnol se limite à la préfixation.

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

Le problème est d'arriver à capter en Forme logique l'analogie des faits de réflexivisation dans les SN et dans les infinitives.

Notons d'abord que les cas (a) et (c) peuvent avoir les interprétations *sa propre critique, sa propre auto critique, leur propre mortification, leur propre auto-mortification*. Dans ce cas, le spécifieur du nom peut être soit l'article, soit le possessif *su*. Or, le possessif est normalement coindicé avec les éléments réfléchis du SN pour éviter des interprétations du type *mon_i auto_jcritique*, c'est-à-dire *l'autocritique de quelqu'un d'autre que j'ai faite*. Appelons *possessifs réfléchis* les possessifs coindicés à un élément réfléchi. Nous pouvons maintenant établir une analogie entre les cas de coindexation réfléchie dans des exemples comme (55d) et (56d) et les cas des possessifs réfléchis. Comment faut-il maintenant expliquer les cas à articles?

Dans les exemples (a), l'interprétation de l'article comme un possessif réfléchi est possible, mais elle n'est pas manifestée par une coindexation avec un élément réfléchi. Dans les cas (b) et (c), il y a un élément réfléchi qui peut établir une corrélation avec l'article. Si cette corrélation s'établit, on obtient l'interprétation illustrée dans les exemples (b) de (55) et de (56); s'il n'y a pas de coindexation, l'interprétation réfléchie n'a pas lieu et les phrases se réfèrent à l'autocritique ou l'auto-mortification de quelqu'un d'autre, qui n'a pas été mentionné dans la phrase. Dans les cas (c), la corrélation est obligatoire car l'interprétation non réfléchie n'est pas possible.

Il est donc clair que l'article est interprété dans ces exemple com-

comme un possessif réfléchi. La coindexation de l'article permet de formaliser cette intuition. Si l'ambiguïté des cas (b) doit apparaître aussi bien dans la structure de surface que dans la Forme logique et si l'on accepte que les possessifs et les articles sont engendrés dans la même position en espagnol, alors l'élément à coindicer pour représenter correctement l'ambiguïté ne peut être que l'article. Il en va de même pour l'interprétation réfléchie obligatoire des cas (c).

L'analogie de la réflexivisation dans les SN et dans les infinitives s'explique donc par la coindexation entre l'élément réfléchi (*se*, *auto-*, *de sí mismo*) et PRO ou l'indice du spécifieur du nom, c'est-à-dire le possessif ou l'article¹⁹.

-
19. Il y a d'autres phénomènes dans les syntagmes nominaux de l'espagnol qui gagnent à être interprétés à l'aide de l'indexation de l'article.

Les possessifs en espagnol peuvent apparaître en position postnominale. Comparez (i) et (ii):

(i) *nuestra crítica* 'notre critique'

(ii) *la crítica nuestra*

Dans ce dernier cas, l'article doit recevoir son indice de *nuestra*, ce qui explique que (ii) ne peut jamais être interprété comme *ta critique à nous*. Notons en passant que la coindexation de l'article avec le possessif postnominal offre une solution à ce problème sans faire appel à une règle transformationnelle.

Il en va de même pour les démonstratifs. Comparez (iii) et (iv):

(iii) *aquella crítica* 'cette critique'

(iv) *la crítica aquella*

L'indexation du possessif est peut-être à rapprocher de celle du réfléchi (et alors la raison pour laquelle on n'interprète jamais (ii) comme *ta critique à nous* est la même que celle qui interdit d'interpréter (55c) et (56c) comme *ta critique de soi* ou *ta mortification d'eux-mêmes*) mais l'indexation du démonstratif est indépendante, comme le montrent les phrases du type (v):

(v) *la crítica aquella nuestra* 'cette critique-là à nous'

Il y a sans doute plus d'une variable attachée à l'article qui peut être indicée à un élément postnominal.

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

Cette indexation de l'article ne s'identifie pas avec celle qui est opérée par le Cl-contrôle²⁰.

3.3 *Clitiques obviatifs.*

Le contrôle d'un article peut être exercé par un clitique "non argumental", comme dans (51c) et (51d), ou par un clitique "argumental", comme dans (57). Lorsque le clitique est argumental, c'est-à-dire sous-catégorisé par le verbe, l'absence du clitique doit être interprétée comme un obviatif, au sens défini dans la première partie:

- (57) a. Los soldados me_i trajeron la_i comida.
'Les soldats m'ont apporté le repas.'
- b. Los soldados [$_{Cl}$] trajeron la_i comida.
'Les soldats ontⁱ apporté le repas.'

Dans (57b), l'interprétation à quantifieur non spécifié s'impose. C'est une conséquence de cette analyse que, lorsque l'article n'est pas présent, l'interprétation à quantifieur indéfini est déclenchée sans exercer de contrôle à l'intérieur du SN:

- (58) Los soldados [$_{Cl}$] trajeron comida²¹.
'Les soldats ont apporté de la nourriture.'

20. Bien entendu, le fait que l'indice de contrôle et l'indice de réflexivisation soient représentés par un i dans les exemples ne veut pas dire que la coindexation réfléchie et le contrôle soient des coindexations de même nature. Dans les cas (a) de (55) et (56), il n'y a pas de réflexivisation et l'indice ne représente que la variable de contrôle. Dans les autres cas, l'indice de l'article et du PRO indiquent le contrôle et l'indexation du réfléchi. Si les deux indices sont identiques, il s'agira de la variable de contrôle β . (Voir la note 14.)

21. S'il est vrai que (58) permet de suggérer que les SN, à la diffé-

3.4 *Les restrictions sur le Cl-contrôle d'un article.*

Nous avons signalé comment les classes de verbes principaux peuvent "choisir" des interprétations différentes de Cl-gouvernement, le signifié de l'infinitif lui-même n'étant pour rien dans le "choix" du contrôleur. Nous trouvons bien entendu des restrictions de ce genre pour les SN, qui sont naturellement indépendantes de celles qui imposent le contrôle de l'infinitif. A ma connaissance, la systématisation de ces sous-classes n'a jamais été entreprise pour l'espagnol, mais il est clair qu'elles existent. Ainsi, avec les "verbes de transfert" par exemple, l'interprétation non marquée fait contrôler l'article de l'objet direct par un clitique: ACCORD avec *dar* 'donner', *enviar* 'envoyer', etc., le datif avec *aceptar* 'accepter', *admitir* 'admettre', etc.

(59) a. Me dio_i el_i dinero.
'Il ou elle m'a donné l'argent.'

b. Me_i aceptó el_i dinero.
'Il ou elle a accepté mon argent.'

C'est une restriction qui est certainement en rapport avec le rôle thématique de "source"²².

rence des infinitifs, peuvent apparaître sans leur indice de quantification (Art_o ou PRO), le problème de l'interprétation de l'absence d'article^p dans les SN objets en espagnol en Forme logique est loin d'être éclairci et je m'abstiendrai de le considérer comme un phénomène ayant une interprétation univoque au niveau de la Forme logique (voir Peace-Gorrissen (1980) pour des exemples et des suggestions intéressantes).

22. A remarquer que la restriction lexicale du contrôle d'un article n'est pas un cas de contrôle obligatoire, comme dans le cas des sujets des infinitifs. Elle ne fait que déterminer l'interprétation

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

Tandis que les restrictions lexicales de Cl-gouvernement dans le cas des articles trouvent leur homologue dans les restrictions lexicales d'un PRO (voir 2.5), il existe des restrictions lexicales d'un type différent, pour lesquelles on ne pourra jamais trouver des homologues dans le contrôle d'un infinitif. C'est le cas des restrictions imposées par la tête du SN. Supposons que le verbe *arruinar* 'gâcher' est non spécifié quant au contrôle d'un article dans le SN sujet. Examinons alors (60):

- (60) a. El auto me esta arruinando el paseo.
'La voiture est en train de gâcher ma promenade.'
- b. Los amigos me estan arruinando el paseo.
'Mes amis sont en train de gâcher ma promenade.'

Puisque le nom *amigos* doit être coïncidé ou contrôlé, le contrôle par *me*, toléré par (52), devient l'interprétation non marquée de (60b), l'interprétation à indice de discours étant le cas marqué. Pour (60a), c'est le contraire, l'interprétation non marquée est celle dans laquelle l'article du sujet reçoit un indice de discours. Il faut donc attribuer la différence à la nature des noms *amigos* et *auto*²³. Des noms com-

non marquée en Forme logique, étant donné que l'assignation d'un indice de discours est toujours possible. Il y a certainement d'autres restrictions lexicales de ce genre qui déterminent une interprétation préférentielle de (52) lorsque β est la variable de contrôle d'un article, mais leur description exhaustive dépasse le cadre de cette étude.

23. *Paseo* 'promenade' appartient à la même catégorie que *amigos*, mais indexation est indépendamment conditionnée. Le verbe *arruinar* 'gâcher, abimer' impose le contrôleur datif à l'article du SN objet, indépendamment de la nature du nom, comme le montre (i):

- (i) a. Los amigos me_i estan arruinando el_i paseo. (=60b)
b. Los amigos me_i estan arruinando el_i auto.
'Mes amis sont en train d'abimer ma voiture.'

me *hijo* 'fils', *amigo* 'ami', *brazo* 'bras', *voz* 'voix', *sombrero* 'chapeau', *mirada* 'regard', *risa* 'rire', appartiennent à la classe des noms qui favorisent le contrôle²⁴. On ne trouve rien de semblable avec les infinitifs dont la sous-classe lexicale est indifférente.

3.5 *Des restrictions à l'intérieur d'une catégorie minimale de coindexation.*

Le principe du Cl-contrôle ne dit rien de ce qui se passe lorsque l'article ou le PRO sont coindexés à l'intérieur du SN et à l'intérieur d'une infinitive respectivement. Mais il est clair qu'en espagnol, l'article peut être contrôlé par le complément avec *de* ou par un adjectif possessif postnominal (voir note 19) et le PRO peut être contrôlé par un sujet explicite.

(61) a. [_{SN} e_i auto de Juan_i]
'la voiture de Jean'

b. [_P PRO_i contradecirse Mario_i]
littéralement: 'se contredire Mario'

Notons que l'article et le PRO sont ici contrôlés par un SP et un SN à leur droite. Ce ne sont pas des cas de contrôle de clitique. Ces faits rappellent le rôle joué dans la grammaire par la notion de "sujet au sens large". A plusieurs reprises, de "Remarks on nominalization" (1970) jusqu'à "On binding" (1980), Chomsky interprète le SN's à la gau-

24. Les noms qui favorisent le contrôle sont ceux qui décrivent ce que les grammaires appellent la *possession inaliénable*. La facilité avec laquelle l'article apparaît en espagnol dans des cas où le français et l'anglais se servent de l'adjectif possessif trouve son explication formelle dans l'extension de la stratégie de contrôle aux SN.

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

che de la tête comme le sujet du SN dont il fait partie.

"Thus we understand "subject of α " to refer to the least embedded or most prominent NP in α (\bar{S} or NP), in a configurational language such as English."
(Chomsky, 1980, p. 12)

Supposons que, malgré la souplesse de sa syntaxe, l'espagnol soit aussi une langue configurationnelle, mais que pour certaines raisons elle ne soit pas contrainte de mettre le sujet à la gauche du verbe. Nous pouvons alors étendre encore la définition de Chomsky aux SP et considérer qu'en espagnol *de Juan* et *Mario* sont les "sujets" de (61a) et (61b) respectivement. On aurait donc dans les deux cas une structure abstraite comme (62).

$$(62) \left[{}_Z \left[\beta_i X \right] \left[Y_i \right] \right]$$

où Z est la catégorie minimale de coindexation de β , β est une variable de contrôle et Y est le sujet au sens large, c'est-à-dire la catégorie la moins enchâssée. Alors, la coindexation dans la catégorie minimale de coindexation se fait comme suit:

(63) Coindexation dans la catégorie minimale

Si α est le sujet de β , (β une variable de contrôle dans la même catégorie minimale de coindexation que α), coindicez β avec α .

En espagnol, il n'est pas nécessaire de spécifier que α ne doit pas être un clitique, car par définition les clitiques ne sont jamais sujets à l'intérieur d'une catégorie minimale de coindexation, ni au sens traditionnel, ni au sens large. Disons que β est la variable de contrôle d'un article (le cas de (61a)), alors le "sujet", qui correspond au com-

plément prépositionnel²⁵, est l'élément qui assigne l'indice. C'est le cas typique des SN à articles, où β est coïncidé avec le complément prépositionnel par (50b). Si β est PRO, comme dans (61b), le SN est le sujet (au sens large) et le PRO est coïncidé avec lui²⁶. Evidemment, PRO

25. Il en ira de même si le sujet est un adjectif possessif postnominal, ce qui suggère que la notion de sujet devrait être encore étendue (voir note 19).

26. La coindexation à l'intérieur d'une catégorie minimale de coindexation et le Cl-contrôle semblent opérer d'une manière cyclique, ou tout au moins ordonnée, comme je le suggère plus bas. Ceci a comme conséquence que le Cl-contrôle vérifie seulement les PRO qui n'ont pas été coïncidés dans leur catégorie minimale. Les cas suivants sont des exemples de coindexation dans la catégorie minimale.

- (i) Trabajar tú, me parece raro.
'Que tu travailles, cela me semble étrange.'
- (ii) ¿Trabajar tú?
'Tu veux ne faire croire que tu travailles?'
- (iii) Al no trabajar ustedes, las operarias tuvieron que parar.
'Puisque vous n'avez pas travaillé, les travailleuses ont dû se mettre en grève.'
- (iv) Por querer llamarlas nosotros, nos metimos en un lío.
'A cause du fait que nous les avons appelées, nous nous sommes mis dans le pétrin.'
- (v) El ser ella tan linda le trae problemas al marido.
'Le fait qu'elle soit si belle cause des problèmes à son mari.'
- (vi) Eso equivale a (significa) tener que ir yo.
'Ceci signifie que c'est moi qui devrai y aller.'

Dans tous les cas, les PRO sont coïncidés d'après (63). Il n'est pas nécessaire de marquer les cas de chevauchement comme (vii),

(vii) Decidí PRO_i ser yo_i quien se lo dijera.

'J'ai décidé d'être moi-même celui qui lui dise.'
mais les cas de coindexation contradictoire, comme (viii), seront exclus puisqu'un PRO ne peut pas recevoir une indexation contradictoire.

(viii) *Prometieron PRO_i cambiar tú_i.

Le fait qu'un PRO déjà coïncidé dans sa catégorie minimale ne soit pas contrôlé par un clitique extérieur n'est qu'une conséquence de la cyclicité de ces types de corrélations en Forme logique.

Il est facile de constater que le même principe explique que les constructions suivantes ne reçoivent pas des interprétations contradictoires:

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

reste sans Cas, comme il se doit. Notons que la distinction entre la notion traditionnelle de sujet et celle de sujet au sens large n'est pas à négliger²⁷: essentiellement, un sujet est un SN accolé à un clitique, le clitique ACCORD, grâce auquel il devrait recevoir le Cas nominatif. Mais il n'y a pas ici de clitique ACCORD (il s'agit d'une proposi-

- (ix) El_i auto de Pedro_i no me_i funciona.
'Là voiture de Pierre (j'ai la voiture de Pierre) ne marche pas.'
- (x) Juan me_i arregló el_i auto de Pedro_i.
'Jean a réparé la voiture de Pierre (j'ai la voiture de Pierre).'

Le fait que l'article accepte la double indexation est l'une des différences entre PRO et la variable de contrôle associée à l'article. Ceci signifie que les contradictions sont possibles et qu'elles sont interprètes comme telles: par exemple, on peut dire

- (xi) El juez quería perdonarme_i la infracción.
'Le juge voulait me pardonner ma contravention.'

aussi bien que

- (xii) El juez quería perdonarme_i la infracción de Pedro_i.
'Le juge voulait me pardonner la contravention de Pierre.'

Tous ces exemples s'expliquent par la cyclicité des rapports de coindexation et de Cl-contrôle.

Notons au passage que l'article de l'infinitif (voir (iii), (iv) et (v)) ne semble pas avoir une variable de contrôle associée.

27. La condition (63) ne mentionne que les possibilités de coindexation en structure de surface, mais ne dit rien sur les positions dans lesquelles les sujets d'un infinitif (au sens large) peuvent apparaître. Il s'agit là d'un problème de dérivation, qui ne se pose pas vraiment dans le cadre des conférences de Pise. Il existe d'autres possibilités. Une hypothèse à explorer consiste à poser qu'un syntagme est admissible comme sujet d'un infinitif (au sens large) lorsque l'infinitif n'est pas dans une proposition qui reçoit directement un rôle thématique. Selon cette hypothèse, tous les sujets (au sens large) qui, dans la note 26, coïncident le PRO, sont admissibles: celui de (i) est dans le topique, une position non thématique et ceux de (ii-iv) sont également dans des propositions qui ne correspondent pas à des constituants thématiques. Si *traer problemas* n'assigne pas de rôle thématique à son sujet et si *equivaler a* et *significar* n'assignent pas de rôle thématique à leurs objets, alors (v) et les deux cas de (vi) deviennent possibles. Bien que nous ne l'ayons pas explorée dans tous ses détails, cette hypothèse semble plausible.

tion à l'infinitif) et c'est bien la notion de sujet au sens large qui intervient pour que le PRO ne reçoive pas le Cas nominatif par "Proper Government".

La différence entre (63) et (49), c'est-à-dire entre la coindexation d'une variable de contrôle dans sa catégorie minimale de coindexation et le Principe du Cl-contrôle, est que seul (63) est énoncé comme une règle; (49) ne fait que prédire où le contrôle peut avoir lieu, sujet à des restrictions lexicales propres aux noms et aux verbes. Le Principe du Cl-contrôle fonctionne donc comme une restriction sur la coindexation libre adoptée par Chomsky dans les conférences de Pise.

Comme nous l'avons noté en 2.6, il est tentant de considérer le cas des sujets explicites des infinitifs comme des cas marqués et de mettre en rapport le fait que PRO n'est jamais gouverné (en ce sens qu'il ne reçoit jamais de Cas dans le cadre des conférences de Pise) et le fait que PRO n'est jamais contrôlé à l'intérieur de la proposition dont il est le sujet. Toutefois, la corrélation entre (61a) et (61b) et le fait que les sujets explicites d'un infinitif en espagnol peuvent être interprétés tout naturellement comme des sujets au sens large semblent aller contre cette suggestion. En effet, le problème peut être résolu sans faire appel à la nature des PRO.

Dans notre terminologie, le problème se pose de la manière suivante: puisqu'une proposition infinitive peut avoir des clitiques, comment bloquer le Cl-gouvernement dans ces cas comme (64) sans recourir à un principe *ad hoc*?

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

- (64) PRO_i traerle_i yo hubiera sido lo mejor.
'Que je l'eusse apporté eut été mieux.'

Il y a deux solutions à cette question, qui me semblent équivalentes: ou bien (65a) s'applique avant (65b) au niveau de la Forme logique dans (65),

- (65) a. Coïncidez dans la catégorie minimale de coïndexation par (63).
b. Indicez librement.
c. Vérifiez le contrôle selon (49) (C1-contrôle).

ou bien les règles de (65) ne sont pas ordonnées et une restriction du type (66) intervient.

- (66) β ne peut pas être coïndicé dans sa catégorie minimale de coïndexation.

Puisque les SN n'ont pas de clitiques, il est possible d'éliminer (63) complètement.

Je ne vois pas pour l'instant comment choisir entre les deux hypothèses sans faire appel à des considérations théoriques extérieures. Notons qu'aucune des deux alternatives ne doit exclure la possibilité d'appliquer C1-contrôle à l'intérieur d'une infinitive, car nous avons des phrases comme (67), où le clitique *me* contrôle la variable de contrôle de l'article *el*.

- (67) De PRO_i no haberseme_jmuerto [_i el_j loro], estaría feliz.
'Si mon perroquet n'était pas mort, je serais heureux.'

PRO est coïndicé avec le sujet (au sens large) dans sa catégorie minimale de coïndexation, mais *el*, qui ne l'est pas, doit pouvoir être contrôlé

de l'extérieur, comme le Cl-contrôle le prédit. *E'* n'est pas coïncidé par (65); alors, après l'indexation libre, la coindexation avec le clitique est vérifiée et acceptée par le Cl-contrôle. L'indexation par (66) est également acceptable. C'est cette dernière solution que je choisirai, car il me semble qu'elle pourrait être étendue à toutes les catégories qui ne contiennent pas d'élément ACCORD.

Nous avons donc éliminé de (52) la clause d'exception (b) et nous l'avons remplacée par une condition qui est dérivée de la notion de sujet au sens large, c'est-à-dire un constituant qui peut contrôler dans sa catégorie minimale de coindexation.

Or la restriction (66) est doublement intéressante, car non seulement elle exclut la possibilité de contrôle par un clitique à l'intérieur d'une catégorie minimale de coindexation, mais elle permet de faire ressortir une complémentarité qui, à ma connaissance, n'avait pas encore été remarquée: il s'agit de la distribution complémentaire entre le domaine où seuls les clitiques peuvent contrôler et le domaine où seuls les constituants peuvent contrôler. Ayant trouvé une explication unitaire pour la coindexation du PRO et de l'article à l'intérieur de leurs catégories minimales de coindexation respectives, il nous reste maintenant à expliquer la clause d'exception (a) de (52) à la lumière du contrôle de la variable par l'article.

3.6 *Les restrictions sur le contrôle dans un constituant accouplé.*

Il est bien connu qu'en espagnol les constituants majeurs (sujets et objets) peuvent être accompagnés de clitiques. Bien que les cas les plus cités correspondent aux datifs (68a) et aux accusatifs (68b), notamment

LE CONTRÔLE PAR LES CLITTIQUES

dans la variété d'espagnol parlé en Argentine, les sujets peuvent aussi être considérés comme des constituants accouplés à un clitique, le clitique ACCORD (68c).

- (68) a. LE explicó la solución A ELLA.
'Je lui ai expliqué la solution à elle.'
- b. A ELLA no LA encontró.
'Elle, je ne l'ai pas trouvée.'
- c. ELLAS no llamarON.
'Elles n'ont pas appelé.'

Les clitiques qui ne sont là que comme contrôleurs et qui ne reçoivent pas de Cas (du moins par un trait de sous-catégorisation du verbe) peuvent aussi avoir un constituant accouplé, comme dans (69).

- (69) ME abrió la camisa A MÍ.
'Il ou elle m'a ouvert ma chemise à moi.'

En examinant (68) et (69), on peut se demander si la coréférence entre les éléments en majuscules est permise par Cl-contrôle. Même si la mobilité des constituants accouplés suggère qu'ils doivent être engendrés comme soeurs du P qui a le plus grand nombre de barres (ils peuvent précéder le sujet, le complémenteur et même le topique)²⁸, Cl-contrôle semble tolérer ces cas de coréférence comme s'il s'agissait du contrôle.

Cependant, une analyse plus poussée révèle que ces cas ne sont pas

28. Les exemples suivants illustrent cette mobilité:

- (i) Juan le explicó la solución a ella.
(ii) A ella Juan le explicó la solución.
(iii) A ella ¿quién le explicó la solución?
(iv) A ella, la solución, Juan se la explicó.
(i-iv) sont des variantes de 'Jean lui a expliqué la solution à elle.'

de même nature que ceux que nous avons analysés jusqu'à maintenant. La différence est masquée par le fait que les constituants accouplés dans (68) et (69) sont des constituants pronominaux. Or, si l'on remplace ces constituants par des SN ou des compléments prépositionnels contenant un SN, les problèmes d'indexation se manifestent beaucoup plus clairement.

- (70) a. LE_i explicó la solución A LA HIJA_i.
'J'ai expliqué la solution à la fille.'
- b. A LA HIJA_i no LA_i encontré.
'La fille, je ne l'ai pas trouvée.'
- c. LAS HIJAS_i no llamaRON_i.
'Les filles n'ont pas appelé.'

Il est clair que dans (70), l'accord entre le clitique et le constituant accouplé n'intéresse pas du tout l'article en tant que variable de contrôle. Le cas du "datif possessif" (71) est encore plus révélateur, parce qu'il montre que les clitiques contrôlent précisément l'article du constituant qui n'est pas accouplé avec eux:

- (71) LE_i abrió_j la_i camisa A LA_j HIJA_i.
'Il ou elle lui ouvrit sa chemise à sa fille.'

Puisque le Cl-contrôle ne tient pas compte de ces faits, je propose la restriction suivante:

- (72) Restriction du constituant accouplé
 β ne se trouve pas dans un constituant accouplé à α .

Ceci est une restriction générale concernant le phénomène dit "d'accouplement".

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

3.7 *Des restrictions non lexicales sur le sujet.*

Revenons maintenant à la restriction (a) de Cl-gouvernement, reproduite ci-dessous:

- (52) a. sauf si $\alpha = \text{ACCORD}$ et β se trouve dans le sujet du P qui contient α

Cette restriction est valable pour le contrôle des articles, car il n'y a pas de phrases où l'article est contrôlé par le clitique ACCORD.

- (73) * El_i dolor me molesta $_i$.
'La douleur me gêne.'

En 2.6, lorsque nous présentions le problème dans le cadre du contrôle de PRO, nous n'avions pas de principe général pour expliquer ce fait et nous avons dû recourir à une clause d'exception. Mais dans la section précédente, nous avons proposé une généralisation qui nous permet maintenant d'éliminer complètement (52a) et d'offrir une explication beaucoup plus satisfaisante dans la mesure où elle met en rapport deux généralisations apparemment indépendantes l'une de l'autre.

Revenons sur la formulation originale de Cl-gouvernement, étendue maintenant aux articles.

- (74) α Cl-gouverne β si α est un clitique et une quelconque catégorie d'implication qui domine α domine également β , où β est une variable de contrôle (PRO ou x dans Art_x).

Cl-gouvernement admet, entre autres, tous les cas de contrôle schématisés dans (75).

- (75) a. SN Cl_i V ACC [PRO_i Inf] Me sugirió pagar.
b. SN Cl_i V ACC $_i$ [PRO_i Inf] Prometieron cambiar.

- c. SN Cl_i V ACC [Art_i N] Le abrió la camisa.
 d. SN Cl V ACC_i [Art_i N] El busca el triunfo.
 e. [PRO_i Inf] Cl_i V ACC Verla le molestó.
 f. [Art_i N] Cl_i V ACC El auto no me funciona.

Elle admet aussi, incorrectement, (76):

- (76) a. [PRO_i Inf] Cl V ACC_i
 b. [Art_i N] Cl V ACC_i

Mais étant donné que le sujet est, par définition, le constituant accouplé au clitique ACCORD, (76a) et (76b) sont dûment exclues par une restriction générale dont (52a) n'est qu'une conséquence, savoir (72).

(72) β ne se trouve pas dans un constituant accouplé à α .

Ce principe a certainement une portée beaucoup plus générale et doit lui-même être un cas particulier que l'on pourra comparer à d'autres, mais c'est une question que je ne tenterai pas d'aborder ici²⁹.

3.8 *Le contrôle marqué.*

J'ai montré qu'en espagnol tous les cas de contrôle proprement dit sont des cas de contrôle par un clitique. Cependant, il reste un cas récalcitrant pour lequel il est impossible de postuler un clitique:

- (77) Para algunos_i PRO_i robar bancos (*les) es una pavada.
 'Pour quelques-uns, voler des banques est une amulette.'

29. Tous les problèmes associés à l'assignation ou l'exclusion du contrôle dans une proposition sujet ont favorisé la suppression pure et simple des sujets phrastiques de la grammaire universelle. Evidemment, une théorie adéquate du Cl-contrôle élimine cette nécessité.

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

Nous avons établi dans la note 3 que les constituants accouplés explicitent la quantification. Ceci n'est pas nécessairement associé aux génériques, comme le montre (78).

- (78) A TODO EL MUNDO_i LE_i sorprendió PRO_i verla desnuda.
'Tout le monde s'est étonné de la voir toute nue.'

Au-delà de l'explication précise de ce phénomène, je voudrais souligner son importance pour le contrôle des clitiques. Si les clitiques sont interprétés comme des variables qui doivent être liées par un quantifieur et que les constituants accouplés représentent cette quantification, on peut suggérer que les langues comme l'espagnol ont la possibilité de manifester en surface quelque chose de semblable à la Montée du quantifieur (*Quantifier Raising*) de May (1977, p. 18-19). La règle de May (79a) s'applique à l'anglais pour attribuer à (79b) l'interprétation (79c) en Forme logique.

- (79) a. Adjoignez le quantifieur à P.
b. [_{P_i} Cecil played [_{SN} [_Q every] scale]].
c. [_{P_i} [_{SN_α} [_Q every] scale] [_{P_i} Cecil played α]].

Aussi l'on peut suggérer que la structure de (19) en Forme logique est (80):

- (80) [_{P_i} [_{Q_i} \exists x] [_P [_{Cl_i}] [cuesta] [PRO_i cambiar]].

où \exists représente le quantifieur non spécifié et le clitique obviatif remplace la variable α , qui en anglais n'est pas matérialisée.

Or, il n'est pas vrai que toutes les quantifications qui s'opèrent

en espagnol adoptent la forme [_P [constituant accouplé ... [_P ... clitique]]]. Il est suggestif 1) que les clitiques obviatifs, qui sont à quantification non spécifiée, comme en (8), n'aient pas de constituant accouplé; 2) que les clitiques non obviatifs soient associés à la quantification existentielle (voir 1.1); et 3) que la quantification universelle puisse être attribuée aux clitiques non obviatifs seulement dans le cas où un constituant accouplé, qui peut apparaître devant P, contient la lexicalisation du quantifieur (voir note 3). Ces faits, que je ne fais que mentionner, sont révélateurs du point de vue du contrôle parce qu'ils font partie d'un mécanisme complexe qui permet à une langue comme l'espagnol d'expliciter le contenu des sujets des infinitifs, par exemple PRO_i dans (78), tant pour la référence que pour la quantification. La Montée du quantifieur consiste justement à créer en Forme logique un "contrôleur" qui spécifie la quantification tout en spécifiant la référence, car il attire avec lui, dans la même opération, le nom dont il est le spécifieur, par une condition d'analysabilité qui est justifiée indépendamment (May, 1977, p. 14). Donc, à plusieurs égards, le "contrôleur" de May rappelle le constituant accouplé de l'espagnol. Or, on sera tenté d'interpréter ce constituant accouplé comme un contrôleur, puisqu'il contient des spécifications qui en Forme logique devront inévitablement être attribués au PRO sujet d'un infinitif. En effet, c'est par le SP que PRO_i dans (81) reçoit le quantificateur universel:

- (81) [_P [_{SP}_i A todo el mundo] [_P [[_{Cl}_i le sorprendió] [PRO_i verla desnuda]]]].

'Tout le monde s'est étonné de la voir toute nue.'

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

Observons cependant que la description de (81) est trompeuse dans la mesure où, comme nous l'avons suggéré dans la section 3.6 et dans la note 28, il n'existe pas de preuve que le constituant accouplé est dominé par une catégorie d'implication (V, P et leurs projections). Au contraire, le fait qu'il puisse apparaître devant n'importe quel topique porte à penser qu'il est tout à fait extérieur à la phrase, sa mobilité et son rapport au clitique étant assurés par la préposition α . C'est toujours le clitique qui contrôle le PRO.

Le fait que le constituant accouplé soit extérieur à la phrase l'élimine automatiquement comme contrôleur possible, car je suppose que (82) est un corollaire du Cl-gouvernement:

$$(82) *X_i / \dots / [\bar{P} \dots \text{PRO}_i \dots]$$

Alors (77) n'est qu'un cas dans lequel un constituant à l'extérieur de \bar{P} paraîtrait contrôler PRO, l'exception étant marquée par la préposition *para*. Puisqu'un constituant introduit par *para* n'est jamais accouplé à un clitique, Cl-contrôle ne couvre pas ce cas et celui-ci devient un cas marqué, violant (82). Une autre considération qui m'amène à penser que ces cas doivent recevoir un traitement indépendant du Cl-contrôle est qu'un constituant précédé de *para* ne contrôle jamais l'article d'un SN.

4. Conclusion

Nous pouvons revenir maintenant sur certaines questions posées dans l'introduction, notamment:

- 1) Y a-t-il des rapports entre le contrôle du sujet d'un infinitif et

le contrôle d'un article?

2) Faut-il associer ces phénomènes à la possession?

3) Pourquoi les datifs seraient-ils responsables du contrôle des variables des "article possessifs"?

Les spécifications lexicales mises à part, la réponse à la première question est oui: les deux contrôles répondent au même principe de contrôle et au même principe d'indexation à l'intérieur d'une catégorie minimale de coindexation.

La deuxième question est sans aucun doute mal posée, comme la plupart des questions associées à de vagues catégories sémantiques traditionnelles. Nous avons explicité une généralisation qui n'est pas du tout limitée à la possession, puisque dans le contrôle d'un PRO, il y a contrôle sans interprétation possessive. Si le contrôle d'un article a généralement une "interprétation possessive", ceci n'est qu'une conséquence lexicale du phénomène du contrôle sur un SN, tout comme la coindexation d'un article à l'intérieur d'un SN donne lieu à la même interprétation. La "valeur possessive de l'article", donc, n'est qu'une instance du principe qui gouverne la coindexation et le contrôle par un clitique.

La réponse à la troisième question est plus enrichissante. Non seulement les datifs ne sont-ils pas les seuls à exercer un contrôle, mais en fait ce sont les variétés de l'espagnol où les phénomènes de contrôle par l'accusatif sont sérieusement limités en faveur du datif qui, pour diverses raisons, sont pour ainsi dire exceptionnelles ou marquées³⁰.

30. L'espagnol péninsulaire utilise des formes animées du relatif (com-

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

Si ACCORD est un clitique, il peut lui aussi contrôler une variable. Il en va de même pour le clitique accusatif. Cette possibilité est certainement mise en valeur dans certaines variétés de l'espagnol qui acceptent la présence du clitique et du constituant accouplé lorsque celui-

me *quien* 'qui'), là où la plupart des variétés de l'espagnol utilisent l'inanimé: *Esta mañana era Tortosa quien registraba la lluvia*, 'Ce matin, c'était à Tortosa qu'il pleuvait.' (Voir Lorenzo (1971, p. 208), pour beaucoup d'autres exemples madrilènes, presque tous dans les pseudo-clivées ou dans les relatives sans tête. Il existe aussi des contextes moins spécifiés dans l'espagnol péninsulaire classique et moderne.) Le phénomène s'est aussi étendu à la préposition *a* dans des cas trop bien connus pour que l'on doive insister, comme *Visité a Córdoba* 'J'ai visité Cordoue', tout à fait inusité dans les variétés de l'espagnol où l'ingérence de l'animé sur le territoire de l'inanimé n'a pas lieu. Des cas comme le madrilène en présente, *No le compró (a la máquina)* 'Il ou elle ne l'a pas achetée (la machine)', sont absents en Argentine. Tout porte à croire que le clitique *le* n'est pas toujours un datif, mais qu'il peut aussi représenter un accusatif. Il est au moins plausible que le suremploi des formes animées soit pour quelque chose dans ce que Cuervo appelait "el ensanche de los dominos del dativo [...] con respecto a lo que se observa en latín" (Cuervo (1886), 9^a). Mais comme l'observe Fernández Ramírez (1951, p. 205, note 4), parler d'accusatif et de datif dans ces cas et dans des cas semblables n'a pas beaucoup de sens parce qu'on ne peut pas toujours attribuer un Cas défini à partir du verbe. Dans notre optique, l'espagnol péninsulaire a élargi l'emploi des formes animées au dépens des formes inanimées, mais les faits de contrôle sont toujours les mêmes. L'espagnol parlé en Argentine, de son côté, a maintenu la différence formelle entre *lo/la* et *le*, tout en gardant les mêmes conditions de contrôle. Puisque toutes les variétés de l'espagnol conservent la possibilité d'accoupler un constituant à *le*, il n'y a pas à s'étonner que l'espagnol d'Argentine ait généralisé les possibilités d'accouplement à *lo/la*, ce qui, tel que nous l'interprétons, n'est pas un privilège des datifs, mais une possibilité partagée par tous les clitiques nominaux. Cette constatation et le fait qu'on trouve *lo/la* dans des phrases du type *La vi salir* 'Je l'ai vue sortir' aussi bien en Espagne qu'en Argentine (voir Fernández Ramírez (1951, p. 203-204)), indique qu'il est erroné d'attribuer un statut de "contrôleur spécial" au datif. Il s'ensuit que ce sont les variétés de l'espagnol qui n'ont pas d'accouplement avec *lo/la* qui seront exceptionnelles, l'exception étant peut-être attribuable, d'une manière informelle, à l'extension de l'usage des formes animées.

ci est à la droite du verbe, mais toutes les variétés de l'espagnol, qui s'en servent pour l'animé, l'exigent lorsque celui-ci est à sa gauche: *A Juana la voy a ir a ver hoy*, littéralement 'A Jeanne la verrai aujourd'hui'.

Enfin, le contrôle est exercé par l'accusatif, même pour beaucoup d'hispanophones péninsulaires, dans (83).

- (83) La vi partir.
'Je l'ai vue partir.'

Bien entendu, seuls les Argentins, les Uruguayens et les Paraguayens se voient devant la possibilité d'utiliser la forme *lo* avec des verbes comme *molestar* 'gêner', *sorprender* 'surprendre', dans les conditions spécifiées en 2.5 et dans la note 10.

Or, notre théorie prédit que tous les clitiques³¹ peuvent avoir un rôle de contrôleur. Le clitique ACCORD peut-il donc contrôler une variable dans l'objet direct et dans l'objet indirect? Oui³².

Le clitique *lo/la* peut-il contrôler une variable dans le sujet et dans l'objet indirect? Oui³³.

Le clitique *le* peut-il contrôler une variable dans le sujet et dans

-
31. Je ne parle pas ici des clitiques comme *lo* dans *Ella lo es* 'Elle l'est'.
32. Dans l'objet direct, voir (33) et (59); dans l'objet indirect, voir (71). Il n'y a pas de cas d'objet indirect phrastique, alors β n'est jamais PRO dans ce contexte.
33. Dans le sujet, voir (55a) et (55d); dans l'objet indirect:
(i) Se la₁ devolvieron al₂ dueño.
'Ils le lui ont rendu₁ au propriétaire.'
Au sujet de ces phrases, voir la note précédente.

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

l'objet direct? Oui³⁴.

Finalement, pourquoi ACCORD ne peut-il pas contrôler une variable dans le sujet, "l'accusatif" dans l'objet direct et le "datif" dans l'objet indirect? A cause de (72), qui établit qu'un clitique ne contrôle pas de variable dans son constituant accouplé. C'est là en fait la seule restriction sur le contrôle par les clitiqes à l'intérieur de \bar{P} .

Par conséquent, la théorie d'assignation d'indices prendra la forme suivante:

- (84) a. Assignez un indice de discours.
- b. Coindicez la variable avec le sujet de la catégorie minimale de coindexation.
- c. Contrôlez par un clitique dans \bar{P} , sauf si la variable est dans le constituant accouplé à ce clitique.

Je n'aborderai pas ici la formalisation de (84a). (84b) est restreint par la notion de sujet au sens large de Chomsky. (84c) est formalisé par Cl-contrôle. Puisque la restriction du constituant accouplé est la seule restriction sur le contrôle possible, le Cl-gouvernement pourrait devenir superflu et le Cl-contrôle ne serait restreint, à l'intérieur de \bar{P} , que par la restriction du constituant accouplé. Les restrictions lexicales (voir 2.5 et 3.4) se chargeront d'interpréter le Cl-contrôle d'une manière convenable, surtout en ce qui concerne l'article. Nous sommes donc arrivés, je crois, à la théorie la plus simple du contrôle par les clitiqes. Les conditions générales étant précisées, le con-

34. Pour le sujet, voir (17) et (51); pour l'objet, voir (40b) et (59b).

trôle ne demande en réalité qu'une sorte de restriction d'identité comme (85), car tant du point de vue de la référence que du point de vue de la quantification, le clitique est "identique" au constituant accouplé (voir 3.7).

(85) Un clitique ne coïncide pas dans sa propre référence.

Il me semble que cette restriction doit s'appliquer à d'autres phénomènes indépendants du Cl-contrôle, et qu'elle ne devra pas être spécifiée plusieurs fois dans la grammaire. Si *identique* est interprété comme *coréférentiel*, la restriction générale, appliquée à Cl-gouvernement, est (86):

(86) β ne se trouve pas dans un constituant coréférentiel à α .

Il s'agit d'une question que la recherche en cours devra pouvoir mettre en lumière dans le cadre des théories sur la nature de PRO.

En résumé, le principe du Cl-contrôle que je viens de présenter s'avère utile pour faire ressortir les coïncidences entre les faits de contrôle dans une proposition infinitive et dans un SN. Je crois avoir réussi à présenter un principe qui, tout en s'inspirant de la théorie des conférences de Pise, ne doit rien à la théorie de l'assignation des Cas. D'abord, il s'applique aussi bien aux clitiqes qui ont un Cas, probablement absorbé dans le sens suggéré par la règle (9), qu'aux clitiqes qui ne reçoivent pas de Cas dans le cadre des conférences de Pise, comme (51c); ensuite, la catégorie minimale de coindexation permet à un PRO sujet d'infinitif d'être contrôlé par un sujet (au sens large), indépendamment du fait que les PRO ne reçoivent pas de Cas. La théorie des Cas et la théo-

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

rie du contrôle ne se confondent pas, mais elles ne se contredisent pas non plus. Et surtout, en espagnol, les sujets explicites des infinitifs trouvent leur droit de cité sans entrer par la petite porte des cas marqués.

Finalement, le principe a des implications intéressantes pour la théorie syntaxique: il offre une explicitation de la coréférence sans faire appel à la Sous-jacence ou à la notion de c-commande. Deuxièmement, il présente une manière d'assigner des indices à une variable de contrôle qui se trouve dans le sujet, ce qui était à mon avis le seul problème théorique qui pouvait rendre désirable l'exclusion des sujets phrastiques de la grammaire universelle. Troisièmement, si la théorie syntaxique pouvait, indépendamment de la théorie du contrôle, rendre compte de l'interdiction de contrôler une variable de contrôle dans un constituant accouplé, Cl-contrôle serait libre de toute restriction structurale, ce qui permettrait d'éliminer complètement le Cl-gouvernement³⁵. La théorie du Cl-contrôle n'aurait donc que des restrictions

35. En fait, la seule restriction non lexicale sur le Cl-contrôle est (72), qui exclut les cas comme (i):

(i) $*\alpha_i / \dots / [\beta_i]$

où α est un clitique, β une variable de contrôle et les points de suspension une distance quelconque, vers la gauche ou vers la droite, à l'intérieur de \bar{P} . Or, comme me l'a fait remarquer Gabriel Bès et un des lecteurs de cette revue, (72) doit être dérivé d'un universel de la cognition.

Mais la forme de cette condition générale n'est pas facile à établir.

Les coréférences à l'intérieur d'un domaine coindicé ne sont pas rares dans la langue. Il y a d'abord la coréférence du clitique ACCORD avec son sujet et la tête du syntagme nominal, qui pourrait être exclue sans problème par une condition spéciale. Mais il reste des cas plus compliqués, car la coréférence avec ACCORD ne se fait

lexicales du type de celles que nous avons étudiées en 2.5 et 3.4. Il est évident qu'une théorie du Cl-contrôle sans restrictions syntaxiques au sens strict ouvre la voie à une nouvelle formalisation des différences entre les langues à clitiques et les langues à clitiqes.

Alfredo Hurtado
Simon Fraser University

-
- pas toujours avec la tête du syntagme nominal, comme dans (ii-iv)
- (ii) El cabeza dura de tu primo fue nombrado juez.
'Cette tête dure de ton cousin a été nommé juge.'
 - (iii) Un montón de soldados irrumpieron en la celda.
'Un groupe de soldats firent irruption dans la cellule.'
 - (iv) Los mejores de nosotros fuimos elidos.
'Les meilleurs d'entre nous furent élus.'

Deuxièmement, il y a des cas où un nom devra être coréférent avec un prédicat contenant une coindexation sous la forme d'un pronom possessif, comme dans (v):

- (v) Juan fue su propio salvador.
'Jean fut son propre sauveur.'

Il serait donc incorrect de proposer une condition générale excluant tout rapport de coindexation dans les configurations comme (vi):

- (vi) $*X_i / \dots / [{}_i Y_i]$

et la condition générale dont (72) est un sous-cas ne peut pas être celle qui exclut (vi). Enfin, la nature de cette condition générale de laquelle on pourrait dériver (72) n'est pas claire non plus. Est-elle d'ordre linguistique, concernant des structures spécifiques au langage, où s'agit-il d'une contrainte pragmatique, et dans ce cas, serait-elle spécifique au langage ou serait assimilable à d'autres restriction cognitives connues?

Je n'ai pas, pour l'instant, de réponse précise à ces questions.

En ce qui concerne le problème spécifique duquel nous sommes partis, la dérivation de (72) d'un principe plus général aura l'avantage, comme il a été dit plus haut, de libérer Cl-contrôle de toute condition non lexicale.

LE CONTRÔLE PAR LES CLITIQUES

RÉFÉRENCES

- BORDELOIS, I. (1974) *The Grammar of Spanish Causative Complements*, thèse de doctorat, MIT.
- CHOMSKY, N. (1970) "Remarks on Nominalization", dans R. Jacobs et P. Rosenbaum, *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham (Mass.), Ginn, p. 184-221.
- CHOMSKY, N. (1972) *Studies on Semantics in Generative Grammar*, Mouton, La Haye.
- CHOMSKY, N. (1980) "On binding", *Linguistic Inquiry*, vol. 11, no 1, p. 1-47.
- CHOMSKY, N. (1979a) "Markedness and core grammar", miméo.
- CHOMSKY, N. (1979b) Pisa lectures, miméo.
- CUERVO, R.J. (1886) *Diccionario de construccion y régimen de la lengua castellana*, Tomo Primero. Je cite l'édition fac-similaire de l'Instituto Caro y Cuervo, Bogota (1953).
- ENGLAND, N.C. (1975) *Mam Grammar Outline*, thèse de doctorat, University of Florida.
- FERNÁNDEZ RAMÍREZ, S. (1951) *Gramática española: Los sonidos el nombre y el pronombre*, Madrid, Revista de Occidente.
- GUÉRON, J. (1977) *Rôles de l'accent dans une grammaire transformationnelle de l'anglais*, thèse de doctorat d'état, Université de Paris 7.
- HURTADO, A. (1972) *Choix syntactique et choix lexical*, thèse de doctorat d'état, Université René-Descartes (Sorbonne).
- LASNIK, H. (1977) "Remarks on coreference", *Linguistic Analysis*, vol. 2, no 1, p. 1-32.
- LORENZO, E. (1971) *El español de hoy, lengua en ebullicion*, Madrid, Gredos.
- MAY, R.C. (1977) *The Grammar of Quantification*, thèse de doctorat, MIT.
- PEACE-GORRISSEN, M. (1980) "The use of the article in Spanish habitual and generic sentences", *Lingua* 51, p. 311-336.
- REINHART, T. (1976) *The Syntactic Domain of Anaphora*, thèse de doctorat, MIT.
- RIVAS, A. (1977) *A Theory of Clitics*, thèse de doctorat, MIT.